



Séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Farnham, tenue dans la salle des délibérations de l'hôtel de ville, à Farnham, le 2 juin 2014, à 19 h, conformément aux dispositions du décret, et à laquelle étaient présents MM. les conseillers André Claveau, Jean Lalande, Vincent Roy, Roger Noiseux et Rico Laguë, sous la présidence du maire, M. Josef Hüsler, formant quorum. Étaient également présents M. François Giasson, directeur général et M^{me} Marielle Benoit, greffière.

Première période de questions

Les douze personnes présentes posent des questions sur les sujets suivants :

- Procès-verbal du 5 mai 2014;
- Tournois de golf.

2014-193

Adoption de l'ordre du jour

Il est PROPOSÉ par M. Vincent Roy

ET RÉSOLU unanimement que l'ordre du jour soit adopté en retirant les points suivants :

3. Dépôt du certificat relatif à la procédure d'enregistrement du *Règlement 458 sur le zonage*;
4. Dépôt du certificat relatif à la procédure d'enregistrement du *Règlement 456 sur le lotissement*;
5. *Règlement concernant la création du Service de sécurité incendie - Avis de motion.*

et en ajoutant les points suivants :

25. Subvention à la Fabrique Saint-Romuald;
26. Ministère des Transports du Québec - Route de contournement;
27. Société canadienne des Postes - Améliorations au Protocole du service postal canadien;
28. Société canadienne des Postes - Examen du Protocole du service postal canadien.

Procès-verbaux

2014-194

Adoption du procès-verbal de la séance tenue le 5 mai 2014

CONSIDÉRANT qu'une copie du procès-verbal de la séance tenue le 5 mai 2014 a été remise à chacun des membres du conseil au moins la veille de la séance;

Il est PROPOSÉ par M. Jean Lalande

ET RÉSOLU unanimement que la greffière soit dispensée de faire la lecture du procès-verbal de la séance tenue le 5 mai 2014.



QUE ledit procès-verbal soit adopté tel que présenté.

Finances municipales

2014-195 Élections municipales de novembre 2013 - Rapport des activités

Est déposé le rapport des activités effectuées par la trésorière à la suite des élections de novembre 2013.

2014-196 Comptes à payer

Documents : Listes de chèques datées du 29 mai 2014.

Il est PROPOSÉ par M. Rico Laguë

ET RÉSOLU unanimement que les factures faisant partie des listes de chèques ci-dessous soient approuvées et payées, ou le paiement ratifié, selon le cas :

Déboursés payés d'avance pour un montant total de 151 658,58 \$.

Comptes à payer pour un montant total de 334 968,13 \$.

2014-197 Compte de dépenses de M^{me} Pauline Mercier

Documents : Compte de dépenses de M^{me} Pauline Mercier daté du 8 mai 2014 et dossier de la trésorière daté du 8 mai 2014.

Il est PROPOSÉ par M. Roger Noiseux

ET RÉSOLU unanimement que le compte de dépenses au montant de de M^{me} Pauline Mercier pour une inscription et les déplacements effectués du 8 janvier 2014 au 22 avril 2014 lui soit remboursé.

QUE cette dépense soit imputée au poste budgétaire 02-110-00-310.

2014-198 Surplus réservé

Document : Dossier de la trésorière daté du 9 mai 2014

CONSIDÉRANT que plusieurs projets devant être financés par le surplus réservé sont maintenant fermés et que leur coût a été moindre que prévu;

Il est PROPOSÉ par M. André Claveau

ET RÉSOLU unanimement que la somme de 166 744,20 \$ soit transféré du surplus réservé au surplus libre.

2014-199 Financement de projets 2014

Document : Dossier de la trésorière daté du 9 mai 2014

CONSIDÉRANT que deux projets majeurs ont été acceptés par les membres du conseil lors de la séance du 5 mai 2014;

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu de statuer sur leur financement;

Il est PROPOSÉ par M. Roger Noiseux



ET RÉSOLU unanimement que la résolution 2014-181 octroyant le contrat de pavage 2014 soit modifiée en ajoutant la mention suivante :

« QUE cette dépense soit financée par le surplus accumulé. »

QUE la résolution 2014-171 visant l'achat d'un immeuble sur le boulevard Industriel soit modifiée en ajoutant la mention suivante :

« QUE cette dépense soit financée par le fonds de roulement sur une période de cinq ans. »

2014-200 Club de chasse, pêche et tir de Farnham inc. - Demande d'exemption de taxes

Document : Lettre de la Commission municipale du Québec datée du 1^{er} mai 2014.

CONSIDÉRANT que le Club de chasse, pêche et tir de Farnham inc. a demandé le renouvellement de la reconnaissance aux fins d'exemption de toutes taxes foncières à la Commission municipale du Québec;

Il est PROPOSÉ par M. Rico Laguë

ET RÉSOLU unanimement que la Ville de Farnham accepte que la Commission municipale du Québec octroi au Club de chasse, pêche et tir de Farnham inc. une reconnaissance aux fins de l'exemption des taxes foncières pour l'immeuble sis au 440, chemin de la Rive-Sud.

2014-201 École secondaire Massey-Vanier - Bourse

Document : Courriel de l'école secondaire Massey-Vanier daté du 9 mai 2014.

Il est PROPOSÉ par M. Vincent Roy

ET RÉSOLU unanimement que la Ville de Farnham verse à l'école secondaire Massey-Vanier une bourse de 100 \$ à être octroyée lors de la cérémonie de remise de prix, en précisant que cette bourse devra être attribuée à un étudiant résidant sur le territoire de la Ville de Farnham.

QUE cette dépense soit imputée au poste budgétaire 02-190-00-970.

Ressources humaines

2014-202 Embauche d'un employé temporaire au Service des travaux publics (Département B)

Document : Dossier de la responsable des ressources humaines daté du 23 mai 2014.

Il est PROPOSÉ par M. Roger Noiseux



ET RÉSOLU unanimement que la Ville de Farnham embauche M. Patrick Groves à titre d'employé temporaire au Service des travaux publics (Département B) à compter du 16 juin 2014 pour une période maximale de cent quatre-vingt jours consécutifs, au salaire prévu à la convention collective en vigueur.

2014-203 Embauche d'un employé temporaire au Service des travaux publics (Département B)

Document : Dossier de la responsable des ressources humaines daté du 23 mai 2014.

Il est PROPOSÉ par M. André Claveau

ET RÉSOLU unanimement que la Ville de Farnham ratifie l'embauche de M. Patrick Laguë à titre d'employé temporaire au Service des travaux publics (Département B) à compter de ce jour pour une période maximale de cent quatre-vingt jours consécutifs, au salaire prévu à la convention collective en vigueur.

Services techniques et développement

2014-204 Comité consultatif d'urbanisme - Nominations

Il est PROPOSÉ par M. Rico Laguë

ET RÉSOLU unanimement que M^{me} Mélissa Viens soit nommée membre du Comité consultatif d'urbanisme pour une période de deux ans à compter de ce jour.

QUE M. François Gagnon soit nommé membre du Comité consultatif d'urbanisme pour une période de deux ans à compter de ce jour.

2014-205 Demande de dérogation mineure - 168, rue Saint-André Nord

Document : Recommandation du Comité consultatif d'urbanisme datée du 10 mars 2014.

La greffière fait la lecture de la demande de dérogation mineure et invite les personnes présentes qui le désirent à intervenir sur cette demande.

CONSIDÉRANT la recommandation du Comité consultatif d'urbanisme;

CONSIDÉRANT qu'un avis a été publié dans le journal L'Avenir & Des Rivières le 30 avril 2014;

Il est PROPOSÉ par M. Vincent Roy

ET RÉSOLU unanimement que le conseil municipal accepte la demande de dérogation mineure de M. Mario Labelle, propriétaire du 168, rue Saint-André Nord afin de permettre l'agrandissement du bâtiment principal à 0,88 m de la limite latérale de lot, contrairement aux dispositions du *Règlement 171 concernant le zonage* actuellement en vigueur qui exigent une marge minimale de 2 m.



Service des loisirs, culture et tourisme

2014-206 Abrogation de la résolution 2014-192 - Libération du permis d'alcool de l'aréna - Tournoi de dek hockey

CONSIDÉRANT que le tournoi de dek hockey prévu le 7 juin 2014 sur les terrains adjacents à l'aréna Madeleine-Auclair a été annulé;

Il est PROPOSÉ par M. Jean Lalande

ET RÉSOLU unanimement que la résolution 2014-192 adoptée le 5 mai 2014 soit abrogée à toutes fins que de droit.

2014-207 Parachutisme Nouvel Air - Demande de prêt de matériel

Document : Lettre de Parachutisme Nouvel Air, non datée.

CONSIDÉRANT que Parachutisme Nouvel Air fêtera ses 25 ans d'existence du 14 au 17 août 2014 ;

Il est PROPOSÉ par M. André Claveau

ET RÉSOLU unanimement que la Ville de Farnham autorise, dans la mesure des disponibilités, le prêt du matériel suivant lors du souper du 16 août 2014 :

- Poubelles;
- Tables;
- Chaises extérieures.

QUE le transport de ces équipements devra être effectué par Parachutisme Nouvel Air.

2014-208 Club Synergie Vélo - Prêt de local

Documents : Lettre du Club Synergie Vélo datée du 1^{er} mai 2014 et dossier du directeur du Service des loisirs, culture et tourisme daté du 7 mai 2014.

CONSIDÉRANT que le Club Synergie Vélo ne répond pas aux critères de reconnaissance des organismes;

CONSIDÉRANT qu'en conséquence des frais devraient s'appliquer pour la réservation des locaux par cet organisme;

CONSIDÉRANT que plusieurs citoyens bénéficient des activités offertes par cet organisme;

Il est PROPOSÉ par M. Jean Lalande

ET RÉSOLU unanimement que la Ville de Farnham accepte que le Club Synergie Vélo dispose gratuitement du Marché de la Station Gourmande pour leurs activités 2014, selon les disponibilités.

2014-209 Policiers de la Sûreté du Québec - Tournoi de hockey

Documents : Lettre de la Sûreté du Québec datée du 2 avril 2014 et dossier du directeur du Service des loisirs, culture et tourisme daté du 7 mai 2014.



CONSIDÉRANT que la Sûreté du Québec ne répond pas aux critères de reconnaissance des organismes;

CONSIDÉRANT qu'en conséquence des frais devraient s'appliquer pour la réservation des heures de glace par cet organisme;

Il est PROPOSÉ par M. Roger Noiseux

ET RÉSOLU unanimement que la Ville de Farnham accepte que la Sûreté du Québec tienne un Tournoi de hockey à l'aréna Madeleine-Auclair le 27 mars 2015 de 8 h à 18 h 30.

QUE les heures de glace pour cet événement soient offertes par la Ville de Farnham.

2014-210

Centre de santé et de services sociaux La Pommeraie - Programme de promotion de l'activité physique et de prévention des chutes

Documents : Lettre du Centre de santé et de services sociaux La Pommeraie datée du 2 mai 2014 et dossier du directeur du Service des loisirs, culture et tourisme daté du 8 mai 2014.

Il est PROPOSÉ par M. Rico Laguë

ET RÉSOLU unanimement que la Ville de Farnham accepte que la piscine Saint-Bruno soit réservée sans frais, les vendredis de 10 h 30 à 11 h 30, pour une période de huit semaines, aux activités du Centre de santé et de services sociaux La Pommeraie dans le cadre de leur Programme de promotion de l'activité physique et de prévention des chutes.

2014-211

Distribution des profits du Tournoi de golf

Il est PROPOSÉ par M. Vincent Roy

ET RÉSOLU unanimement que la Ville de Farnham distribue les profits du Tournoi de golf 2014 comme suit :

Organisme	Montant
Corps des Cadets de Farnham	2 500 \$
Leucan Montérégie	1 500 \$

2014-212

Bail du restaurant et du bar de l'aréna Madeleine-Auclair

Document : Projet de bail, non daté.

Il est PROPOSÉ par M. André Claveau

ET RÉSOLU unanimement que les membres du conseil acceptent les termes du bail à intervenir avec M^{me} Johanne Allard relatif à l'exploitation du restaurant et du bar de l'aréna Madeleine-Auclair.

QUE le maire, ou en son absence le maire suppléant, et la greffière, ou en son absence le greffier adjoint, soient autorisés à signer pour et au nom de la Ville de Farnham tous les documents permettant de donner effet à cette décision.



Représentation

2014-213 Participation aux tournois de golf 2014

CONSIDÉRANT le partenariat de la Ville de Farnham avec certains organismes municipaux, communautaires et corporatifs;

Il est PROPOSÉ par M. Rico Laguë

ET RÉSOLU unanimement que la Ville de Farnham délègue les personnes suivantes aux tournois de golf 2014:

Tournoi	Date	Participants
Chevaliers de Colomb de Farnham	5 juillet	André Claveau Jean Lalande
Ville de Dunham	5 septembre	André Claveau Roger Noiseux

QUE la résolution 2014-188 adoptée le 5 mai 2014 soit modifiée en ce sens.

Ajouts

2014-214 Subvention à la Fabrique Saint-Romuald

Document : Lettre de la Fabrique Saint-Romuald datée du 22 mai 2014.

Il est PROPOSÉ par M. Jean Lalande

ET RÉSOLU unanimement que la Ville de Farnham verse une subvention de 1 200 \$ à la Fabrique Saint-Romuald pour les activités entourant le 150^e anniversaire de naissance de M. Ozias-Leduc.

QUE cette dépense soit imputée au poste budgétaire 02-190-00-970.

2014-215 Ministère des Transports du Québec - Route de contournement

Documents : Lettre du ministère des Transports du Québec datée du 17 avril 2014 et dossier de la trésorière daté du 27 mai 2014.

CONSIDÉRANT la construction de la route de contournement au Nord du territoire municipal;

CONSIDÉRANT l'entente signée à cet effet avec le ministère des Transports du Québec;

Il est PROPOSÉ par M. Vincent Roy

ET RÉSOLU unanimement que la Ville de Farnham accepte le paiement des factures 674205 et 674206 au ministère des Transports du Québec pour une somme de 487 160,96 \$, incluant les taxes.

QUE cette dépense soit imputée au poste budgétaire 55-133-95-000.



2014-216

Société canadienne des Postes - Améliorations au Protocole du service postal canadien

CONSIDÉRANT qu'en 2014, le gouvernement fédéral reverra sa façon de gérer le service postal public en effectuant un examen du Protocole du service postal canadien;

CONSIDÉRANT que la population a parfaitement le droit de se prononcer sur les questions touchant le service postal public;

COSIDÉRANT que le protocole actuel comporte de sérieux problèmes qui doivent être réglés;

CONSIDÉRANT que le gouvernement pourrait se servir de l'examen du protocole pour réduire les obligations de Postes Canada en matière de services (plutôt que de chercher à améliorer le protocole) ou pourrait même préparer le terrain à la privatisation, ou à la déréglementation du service postal;

Il est PROPOSÉ par M. Jean Lalande

ET RÉSOLU unanimement que la Ville de Farnham demande à la ministre responsable de la Société canadienne des postes que :

- La population puisse faire valoir son point de vue durant l'examen du Protocole du service postal canadien;
- Le protocole soit amélioré au moyen des mesures suivantes :
 - Faire en sorte que le moratoire sur la fermeture des bureaux de poste situés dans des petites villes ou en région rurale protège le caractère public des bureaux de poste;
 - Supprimer les nombreuses exceptions que prévoit le protocole relativement à la fermeture des bureaux de poste visés par le moratoire;
 - Prolonger le processus de consultation sur la fermeture éventuelle de bureaux de poste et rendre ce processus et le moratoire plus transparents;
 - Mettre en place un protecteur du citoyen indépendant qui aurait la responsabilité de déterminer si Postes Canada a satisfait ou non aux exigences du protocole;
 - Établir un processus décisionnel raisonnable, uniforme et démocratique relativement aux modifications à apporter au réseau postal et au réseau de livraison (fermeture ou réduction de la taille des bureaux de poste publics, retrait de boîtes aux lettres rurales, etc.) à la suite de consultations avec la population et d'autres intervenants.

2014-217

Société canadienne des Postes - Examen du Protocole du service postal canadien

CONSIDÉRANT qu'en 2014, le gouvernement fédéral reverra sa façon de gérer le service postal public en effectuant un examen du Protocole du service postal canadien;



CONSIDÉRANT que Postes Canada se prépare à l'examen en faisant campagne en faveur d'importantes réductions de services;

CONSIDÉRANT que Postes Canada a déjà procédé à une énorme réduction de services en fermant ou en réduisant la taille de bureaux de poste publics, en éliminant la livraison à des boîtes aux lettres rurales et en réduisant le nombre de boîtes aux lettres publiques;

CONSIDÉRANT que Postes Canada et le gouvernement fédéral devraient tout faire en leur pouvoir pour éviter des compressions additionnelles dans le cadre de l'examen du protocole et devraient plutôt faire face aux questions financières en offrant, à l'instar de nombreuses autres administrations postales partout dans le monde, de nouveaux services générateurs de revenus, y compris des services financiers lucratifs comme le paiement des factures, des services liés aux assurances et des services bancaires;

Il est PROPOSÉ par M. Jean Lalande

ET RÉSOLU unanimement que la Ville de Farnham demande à la ministre responsable de la Société canadienne des postes que le gouvernement fédéral, durant l'examen du protocole, prenne en considération des manières novatrices de générer des revenus postaux, y compris la prestation des services financiers comme le paiement des factures, des services liés aux assurances et des services bancaires.

2014-218

Fête des voisins

Document : Lettre de M^{me} Julie Normandin et M. Mathieu Gollinger datée du 27 mai 2014.

Il est PROPOSÉ par M. Roger Noiseux

ET RÉSOLU unanimement que la Ville de Farnham autorise la fermeture temporaire de la rue des Castors (entre les rues des Écureuils et des Lièvres) entre 10 h et 23 h le 7 juin 2014, dans le cadre de la Fête des voisins, de même que l'utilisation, durant cette même période, du Parc du Boisé-de-Rainville.

Deuxième période de questions

Les treize personnes présentes posent des questions sur les sujets suivants :

- Micros salle du conseil;
- Affiche pour M. Réal Gladu;
- Construction d'un triplex sur le boulevard Magenta;
- Expropriation de M. Guy Poulin;
- Garage de mécanique sur la rue Principale Est;
- Pépinière du chemin des Coteaux;
- Disponibilité des procès-verbaux;



- Infractions pour bacs à ordures;
- Enfants sur la locomotive près du marché public;
- Immatriculation de la voiture électrique;
- Bois du Centre de la nature.

La séance est levée à 19 h 43.

Marielle Benoit, OMA
Greffière

Josef Hüsler
Maire